

Rapport n°10

Attribuzione di sovvenzione à l'associi culturali per l'eserciziu 2025

Attribution des subventions aux associations culturelles pour l'année 2025

Notre collectivité, à travers son projet de politique culturelle, souhaite soutenir et accompagner le monde associatif.

En effet, la commune, riche de ses acteurs culturels, a pour ambition de placer les associations au centre des orientations de politique publique et de co-construire un projet culturel qui fasse sens, les associations étant le ciment d'une société participative, citoyenne, engagée et démocratique.

Notre collectivité favorise ainsi le maillage du territoire et la structuration pérenne d'actions plurielles permettant également un développement économique et social de la cité.

Pour soutenir la diversité culturelle et associative en aidant les projets qui œuvrent à une réappropriation culturelle, mais également les projets innovants et pilotes, la Ville intervient par le biais de subventions, de prêts de matériels, d'aides logistiques, ou encore de mises à disposition d'espaces.

Elle axe son intervention en direction :

- des événements phares, des festivals incontournables de la cité
- des lieux de diffusion et de formation
- des associations amateurs
- des compagnies artistiques
- des associations œuvrant dans le champ de l'éducation artistique
- des associations proposant l'émergence des musiques actuelles
- des associations et compagnies développant des projets autour de la langue et culture corse, des cultures méditerranéennes.

Ces associations, chacune dans leur domaine, ont pour vocation la rencontre avec tous les publics, la Ville en tant que chef de file veillant à ce qu'elles développent des projets de médiation culturelle, à ce qu'elles proposent des tarifications attractives, à ce qu'elles s'implantent sur le territoire et travaillent en réseau.

In fine, la Ville ne se veut pas un simple financeur mais un réel partenaire et acteur dans le développement du monde associatif, afin de continuer à impulser une dynamique positive pour la Ville.

Les propositions d'attribution de subventions aux associations culturelles (hors Conservatoire de musique et centre culturel Una Volta), s'élèvent à **210500 €** et sont réparties comme suit :

I/ L'aide aux associations structurantes

Ces associations proposent des évènements forts et identifiés, des programmations ou des activités tout au long de l'année. Elles permettent un développement culturel à long terme et offrent des programmations exigeantes.

Leur projet converge avec le projet de politique culturelle de la Ville qui souhaite placer Bastia au cœur de la méditerranée et offrir une programmation culturelle de qualité et diversifiée.

Le total des subventions proposées aux associations structurantes s'élève à **148000 €** comme indiqué dans le tableau récapitulatif joint en annexe.

Il est précisé que par délibération du conseil municipal du 6 février 2025, le Festival des rencontres du cinéma italien a déjà bénéficié d'une subvention de 27500 € au titre de l'année 2025.

II/ L'aide aux autres associations

La Ville de Bastia soutient également le tissu associatif amateur, les initiatives locales, les projets d'éducation artistique et d'éducation populaire, les compagnies en voie de professionnalisation, cette aide permettant de générer une vie culturelle foisonnante et éclectique dans la cité.

Le total des subventions proposées aux autres associations s'élève à **62500 €** comme indiqué dans le tableau récapitulatif joint en annexe.

En conséquence, il est proposé :

- D'approuver l'attribution de subventions aux associations culturelles au titre de l'année 2025 pour un montant total de 210500 € comme indiqué dans le tableau récapitulatif joint en annexe.
- D'inscrire la somme de 210500 € au budget primitif 2025 compte 6574 sous fonction 33.
- D'approuver les conventions annuelles de partenariat entre la Ville et les associations Jeunesses Musicales de Méditerranée, les Musicales de Bastia et l'association Arte Mare.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions annuelles de partenariat 2025 entre la Ville de Bastia et les associations Jeunesses Musicales de Méditerranée, les Musicales de Bastia et l'association Arte Mare.
- D'approuver l'avenant financier de l'association U Teatrinu.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant financier de l'association U Teatrinu.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette délibération.

SYNTHESE

La Ville propose l'attribution de 210 500 € de subventions à 77 associations culturelles pour l'année 2025. Ce soutien concerne aussi bien les structures phares (148 000 €) que les associations locales, amateurs ou éducatives (62 500 €). Les conventions avec Arte Mare, les Musicales de Bastia et les Jeunesses Musicales de Méditerranée sont également approuvées.